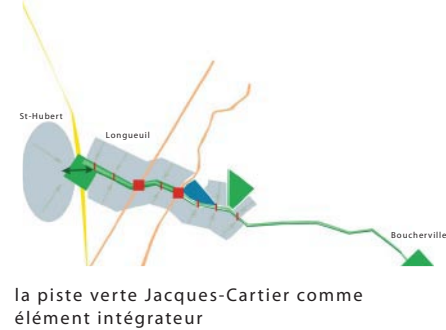
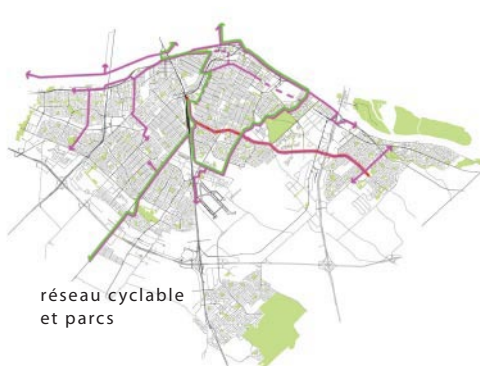
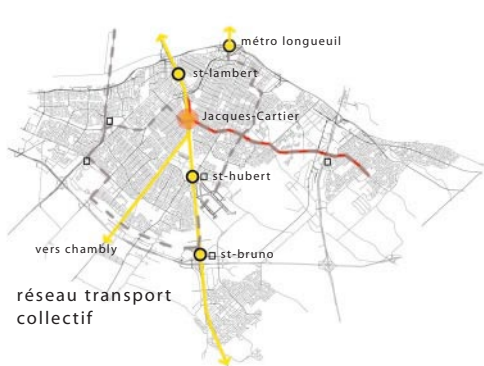
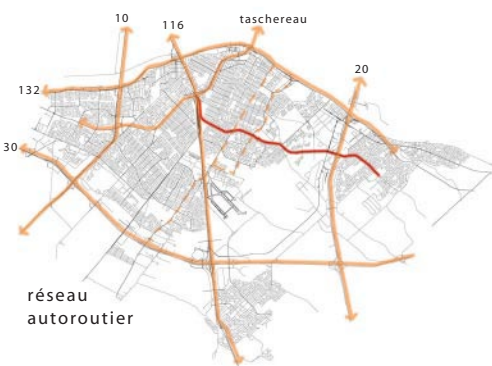


AU MILIEU LE BOULEVARD... un paysage en mouvement



L'amarrage de la station De Lyon



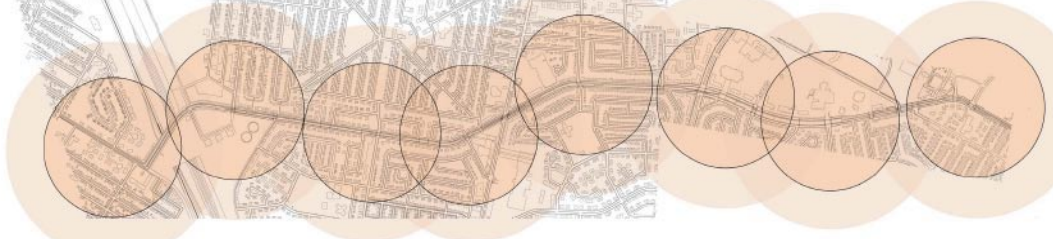
... au milieu de la ville

La localisation du boulevard lui confère le potentiel de remplir un rôle véritablement structurant à l'échelle supra-locale.

En misant sur la position du boulevard et de son prolongement vers le nord, il devient possible d'une part, d'atténuer l'effet négatif de la barrière constituée par le chemin de fer et, d'autre part, de relier le centre-ville de Montréal et le pôle multifonctionnel de Boucherville. Une gare multimodale connectée au réseau du train de banlieue, est mise en place au nouveau nœud entre la voie ferrée et le boulevard Jacques-Cartier prolongé. Le toit de la gare devient un franchissement qui permet de relier en tram, en auto, en vélo ou à pied, les quartiers de Longueuil situés de part et d'autre de l'emprise ferroviaire. Ce pont supporte un grand parc adjacent aux réservoirs, bordé par un nouvel ensemble résidentiel de haute densité qui profite de la proximité de la gare et d'un point de vue imprenable sur le centre-ville de Montréal.

Pour améliorer le transit nord-sud, l'implantation d'un système de transport léger sur rail le long du boulevard Jacques-Cartier permet de rejoindre rapidement, depuis la gare multimodale, les aires de services et de production de Boucherville et son pôle multifonctionnel.

la piste verte Jacques-Cartier comme lieu de convergence



L'échelle anthropométrique du boulevard Jacques-Cartier

« Recadrer » un paysage urbain

Si le paysage résulte du regard porté sur l'environnement par un observateur, dès lors, sa définition dépend de deux parties : l'observateur, enraciné dans une culture donnée, et l'environnement, composé par des espaces naturels et des espaces anthropiques, depuis les champs cultivés jusqu'à la ville. Une transformation du paysage résulte donc d'abord d'une intervention sur le milieu bâti, mais doit également favoriser une nouvelle lecture de ce paysage.

Ainsi, le projet développé pour le boulevard Jacques-Cartier opère un recadrage physique et symbolique du site.

Le projet vise à transformer le boulevard en misant principalement sur ses caractères essentiels, dans une perspective de développement urbain viable, afin de créer un paysage constamment renouvelé, autant pour les personnes qui empruntent le boulevard à grande vitesse que pour celles qui le côtoient quotidiennement.

Au milieu du boulevard...

Notre première approche au site a été marquée par une expérience spatiale significative : le cheminement à pied sur le terre-plein d'un tronçon du boulevard. La largeur de cet élément constitue un caractère spatial exceptionnel et offre la possibilité d'investir cet espace, de manière à renverser complètement la perception que l'on en a, autant comme piéton ou cycliste, que depuis l'habitacle d'une automobile.

Le projet suggère en premier lieu de multiplier les usages du boulevard, pour en faire un lieu habité et appropriable. Alors que les voies périphériques du boulevard demeurent dédiées à l'automobile, au centre, l'implantation d'une « piste verte » supportant des modes de transport alternatifs permet de qualifier cet environnement, en modulant son traitement linéaire et en renforçant sa connexion à l'échelle du tissu environnant. Au cœur de cette « piste verte », un système de vélo-partage propose de mettre à la disposition de tous les citoyens de vieux vélos remis en état et repeints en rouge. Cet élément mobile, omniprésent dans l'espace, deviendra l'icône du nouveau boulevard.

L'aménagement proposé contribue à définir une nouvelle identité pour le boulevard, laissant également entrevoir des possibilités de requalification pour l'ensemble du tissu urbain qu'il traverse.

